

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU MAIRE

Chères Bellotières, chers Bellotiers,
Mmes. MM. les présidentes, présidents d'associations et bénévoles
Mmes. MM. les commerçantes, commerçants,
Mmes. MM. les enseignantes, enseignants,
Mmes. MM. les employées, employés communaux,
Mmes. MM. les bénévoles des associations de Bellot,

2020, quelle année !

Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Nous aurions tellement voulu vous rencontrer lors d'une cérémonie traditionnelle et chaleureuse des vœux. Cela aurait été l'occasion d'échanger avec vous et surtout de recueillir vos avis et vos attentes.

2020 restera pour nous tous une année noire. Le coronavirus aura bouleversé nos vies aussi bien professionnelles que personnelles. Nous avons une pensée toute particulière pour nos êtres chers qui nous ont quittés prématurément. C'est dans l'adversité que nous redécouvrons à quel point il nous faut nous unir et agir dans la bienveillance et la solidarité.

Nos commerçants et artisans sont une chance pour notre village ... préservons-les en consommant autrement et local. De nombreuses associations de Bellot sont toujours en attente de s'adonner à leurs activités favorites. Nous pensons plus particulièrement à nos aînés qui doivent continuer à faire preuve de patience et ne peuvent toujours pas se rencontrer ni échanger avec leurs amis. N'hésitez pas à garder le contact avec eux en attendant des jours meilleurs. Nous restons bien entendu à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous pour tenter de vous apporter toute l'aide nécessaire.

Quel bilan municipal ?

La nouvelle équipe municipale n'a pris ses fonctions qu'au mois de juillet et s'est mise immédiatement à la tâche. Malgré les restrictions imposées aux réunions publiques et la situation catastrophique de la commune, notamment des finances, vos élus ont réalisé :

- Un examen des finances de la commune et la mise en place d'un plan de sortie de crise ;
- Un diagnostic des économies pouvant être réalisées dont certaines ont été mises en place ;
- Une attention scrupuleuse en termes d'urbanisme et les premières actions contre l'incivisme ;
- La mise en conformité des baux pour la location des bâtiments publics ;
- La programmation d'investissements absolument nécessaires pour la mise aux normes de tous les bâtiments publics ;
- La remobilisation du personnel communal ;
- Les premières actions en faveur des hameaux ;
- Les premiers travaux d'urgence pour la prévention des inondations par ruissèlement et la sollicitation de la préfecture en vue de constituer une table ronde d'experts ;
- L'étude pour une vidéo protection opérationnelle pour les incivilités et la sécurité routière ;

- La présence d'un élu chaque matin à l'école afin d'assister tous les acteurs dans leurs missions et pouvoir intervenir au plus tôt en cas de nécessité ;
- La création d'un fichier des personnes vulnérables afin de leur apporter une aide en fonction de leurs besoins ;
- Le portage à domicile du repas et du colis de Noël pour les anciens ;
- La réfection par le département de la route qui traverse le bourg, ainsi que des travaux complémentaires non prévus initialement (sentes, trottoirs, deux aires de stationnement) ;
- L'accord des quatre opérateurs de télécommunication pour couvrir 100% du territoire de Bellot sous deux ans au plus tard ;
- Des actions permanentes auprès de Covage pour régler définitivement les zones blanches et les malfaçons de la fibre à Bellot ;
- Une réforme des tarifs de la cantine avec mise en place d'un quotient familial dans le but d'aider les familles en difficulté ;
- L'accompagnement des familles en difficulté via le Centre Communal d'Action Sociale ;
- L'accompagnement des mesures Covid 19 et du plan Vigipirate ;
- Un premier recensement de l'état de la commune (voirie et biens communaux) et la passation de certains chemins ruraux du domaine privé au domaine public, générant ainsi de nouvelles recettes pour la commune ;
- L'identification des travaux d'urgence pour la mise en sécurité des bâtiments publics (travaux non conformes ou absence de travaux alors que la mairie avait reçu des mises en demeure) ;
- Les premières demandes de subventions pour réaliser les travaux d'urgence ;
- La mobilisation du comité des fêtes et des associations pour aller à la rencontre des habitants au travers de manifestations festives.
- Une refonte de la communication (nouveau logo, mise à jour du site, newsletter, facebook)
- Une première réflexion sur la réhabilitation du site de la cidrerie ;
- Un projet de partenariat pour le fleurissement de la commune, dans les hameaux et le bourg ;

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour maintenir le lien social, animer, embellir ou accompagner notre village :

- Les bénévoles de nos associations et de notre bibliothèque, sans oublier l'ancienne équipe municipale, pour avoir confectionné et distribué des masques, porté des courses et des repas aux anciens lors des deux confinements ;
- Les enseignants de notre école, qui ont accueilli nos enfants de façon chaleureuse, malgré les évolutions perpétuelles des consignes nationales ;
- Les parents d'élèves qui contribuent à un meilleur relationnel à l'école ;
- Le comité des fêtes et tous les bénévoles qui ont animé les festivités du 14 juillet, d'Halloween et de Noël, dans les hameaux et le bourg ;
- Les particuliers pour l'entretien des abords de leur maison et l'installation de décorations de Noël ;
- La brigade des bénévoles pour la réfection de la salle polyvalente (peinture, électricité), le nettoyage du groupe scolaire à la rentrée, le désherbage du cimetière avant la Toussaint et le nettoyage du lavoir situé avenue de Villeneuve ;
- Les employés communaux et périscolaires qui ont revu leur façon de travailler à la suite des modifications que nous avons dû mettre en place, dès notre arrivée. Les conflits au sein des équipes ont été résorbés et les agents sont devenus une force de propositions, y compris en cas d'événements inattendus pour la commune. Leur engagement nous est précieux ;
- Les commerçants, artisans et professionnels, qui ont su s'adapter aux contraintes sanitaires ;
- Les gendarmes et les pompiers qui assurent notre sécurité quotidienne ;
- Mmes. MM. les élus nationaux, régionaux, départementaux et intercommunaux, ainsi que les représentants de l'État, qui assurent Bellot de leur bienveillance pour ses demandes d'aides et subventions.

Bellot a un avenir et nous y travaillons avec passion. Parallèlement au retour progressif des activités des associations, **nous prévoyons pour 2021** :

- L'ouverture de l'accueil de la mairie au rez-de-chaussée, accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- Les travaux indispensables de mise en sécurité de l'école et de la cantine, de la mairie et des logements loués par la commune ;
- L'installation d'une sirène d'alerte ;
- La réfection de boîtiers de commande de l'éclairage public dans le bourg (avenue de la Ferté-Gaucher et rue de Bretagne) et dans les hameaux (Doucy, Champ Martin et Launoy- Brûlé), causes des pannes à répétition et des décalages d'horaires d'éclairage ;
- La mise en place d'un abribus dans l'un des hameaux (brigade des bénévoles) ;
- Les premiers travaux dans le cimetière pour la mise en sécurité de tombes dangereuses ;
- La réfection des gouttières à l'arrière de l'église ;
- La régulation du chauffage de l'école afin de réaliser des économies d'énergie ;
- Le fleurissement dans les hameaux et le bourg et la reconstruction d'un pont sur le ru (brigade des bénévoles) ;
- La sécurisation de l'activité du P'ti Bellot qui risquait de perdre la jouissance d'un accès de secours ;
- De nouvelles festivités : 14 juillet nouvelle formule, grande fête de la rentrée en septembre, concert annuel au profit de la restauration de l'église ;
- La rédaction d'un guide *Bien vivre ensemble à Bellot* ;
- La création d'une carte des chemins et sentiers de Bellot et alentours.

Concernant les finances, nous avons pris l'engagement de vous présenter l'état réel de la commune à notre arrivée ainsi que notre stratégie de sortie de crise financière. Les réunions publiques n'étant toujours pas autorisées, nous vous ferons parvenir un document de synthèse. Nous serons bien sûr prêts à répondre à toutes vos questions, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous.

Nous souhaitons que Bellot redevienne un village où l'on se sent bien, à tous les âges, et dont chacun pourrait être fier. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons inscrire les habitants au cœur des décisions. En attendant le retour de la tenue des réunions publiques, nous vous tiendrons régulièrement informés par le bulletin d'informations distribué dans vos boîtes aux lettres et par la newsletter (pour vous inscrire, rendez-vous sur le site www.bellot77.fr).

À titre personnel, je tiens à remercier les conseillers municipaux pour leur disponibilité, leur investissement et leur engagement. Un collectif est réellement en œuvre et je suis très sensible à l'esprit d'équipe et de solidarité qui règne parmi nous.

Nous sommes convaincus que Bellot est promis à des jours meilleurs et nous avons besoin de vous pour y parvenir. Quel que soit votre niveau d'engagement, nous savons que vous saurez accompagner l'avenir de notre village.

Espérant que 2021 sera l'année de la convivialité retrouvée, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année ! Soyez prudents, restez en bonne santé, prenez soin de vous et de vos êtres chers.

Frédéric MOREL, Maire

UN LOGO POUR BELLOT

À l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons la nouvelle charte visuelle de Bellot, issue des trois éléments constitutifs de son identité : le Petit-Morin, la vannerie et la cidrerie.



Contrairement à la plupart des autres communes, Bellot ne disposait pas de charte visuelle. Or, une signature visuelle est indispensable pour véhiculer une identité sociale et culturelle, forgée par ses habitants au fil de l'histoire, mais également de renforcer l'attractivité de la commune à l'extérieur (tourisme, partenaires institutionnels, investisseurs, nouveaux habitants ...). Relier une histoire à une ambition dans quelques centimètres carrés nécessite de faire des choix. Et pour éviter que le choix ne se résume à « j'aime / j'aime pas », il était indispensable de s'appuyer sur le maximum d'éléments objectifs.

Le Petit-Morin - Nichée au cœur de la vallée du Petit-Morin, la commune de Bellot a un rôle à jouer dans un ensemble à fort potentiel écotouristique (classée zone verte et Natura 2000, bientôt Parc Naturel Régional). La rivière symbolise l'unité, l'harmonie et un lien social entre les habitants. Les courbes évoquent l'harmonie. Il y a un amont et un aval ... un passé et un avenir ...

La vannerie - Bellot a été un haut lieu de la vannerie dans la région. Entre 1927 et 1931, on comptait 90 vanniers (dont 76 Bellotiers) qui fabriquaient tous types d'objets de la vie courante, l'arrivée du train en 1899 ayant grandement facilité les exportations vers Paris. L'ambiance était bonne dans les ateliers, les enfants venaient y jouer dans les copeaux qui se révélaient un excellent combustible dans les poêles. La vannerie est toujours présente à Bellot grâce à Gilbert Housseau et sa famille.

La cidrerie - Bellot a connu une forte vague de plantation de pommiers à la fin du 19ème siècle. Le jus était issu des pressoirs itinérants ou fixes à usage collectif (à Doucy ou aux Crochots). Vers 1910, Adolphe Mignard fonde sa cidrerie, développée par son fils Ariel et son petit-fils Serge qui la fera devenir l'un des acteurs majeurs du secteur du cidre et des jus de fruits (près de 30 millions de bouteilles produites / an), jusqu'à sa fermeture par le groupe Pernod Ricard en 1995. Premier employeur du canton de Rebais, la cidrerie Mignard a rythmé la vie de Bellot et de toute la région.

Un style - L'ensemble graphique est moderne et stylisé pour s'ancrer dans le temps présent. La police de caractère *bâton*, sans fioritures, évoque la franchise et l'efficacité. Penchée vers l'avant, elle symbolise l'avenir. Enfin, le contraste entre tous les éléments renvoie à une idée d'équilibre et de stabilité.

Une couleur - Dans les traités de psychologie des couleurs, le bleu est généralement associé à la connaissance et à la sérénité. Dans l'héraldique, il est utilisé pour symboliser la piété et la sincérité. Bénéfique pour l'esprit et le corps, le bleu ralentit le métabolisme humain et produit un effet calmant. Il est systématiquement associé à la tranquillité et au calme. La couleur bleue représente également notre planète, l'infini, le repos et le formalisme. Elle connote la loyauté, la compassion et la sérénité.

Un coût nul - La commission communication a fait appel à un graphiste professionnel qui a offert son temps et ne souhaite d'ailleurs pas se faire connaître. Qu'il en soit ici remercié !